



Montage et types des marchés publics.

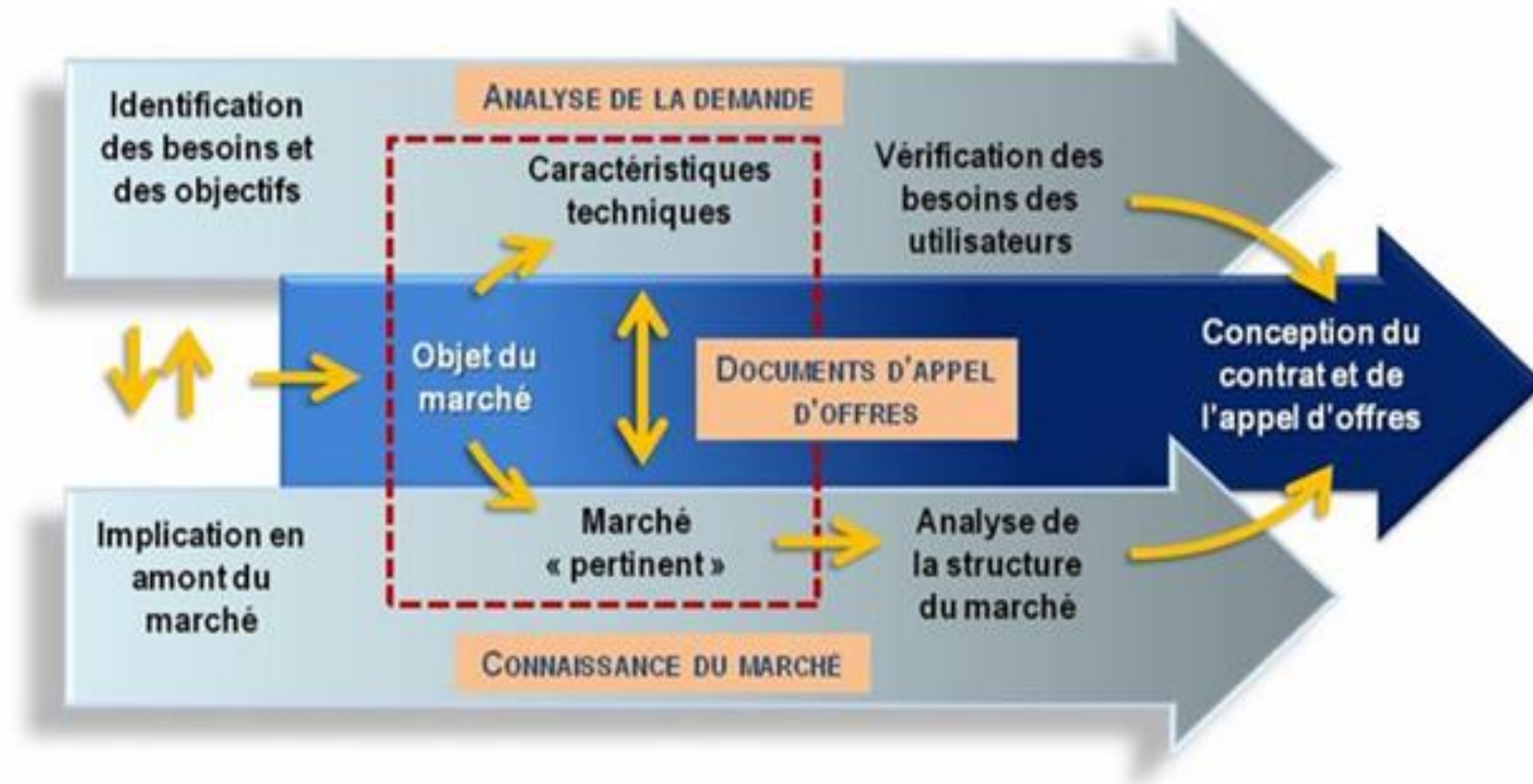


Figure 3 : Processus de montage d'un marché, du besoin au contrat



Montage et types des marchés publics.

1 Définir les besoins: quelque soit le marché public conclut il doit répondre à un besoin des utilisateurs finaux qui sont des citoyens et/ou des entités publiques pour fournir des services aux citoyens. Il est une **condition préalable** au lancement de toute **procédure** de **passation** du marché (Art 27).

1.1 Etapes et processus de définitions des besoins: d'après l'article 27 alinéa 4, les besoins doivent ainsi être « établis **avec précision**, par référence à des **spécifications techniques** détaillées établies sur la base de **normes et/ou de performances** ou **d'exigences fonctionnelles** ».

Une analyse fonctionnelle du besoin permet au service contractant d'afficher clairement ses attentes et aux candidats de préparer des offres adaptées à ses besoins. Le cahier des charges transcrit cette démarche en plusieurs dimensions voir Tableau 2. Elle nécessite la prise en compte des principes suivants :

- Considérer le besoin **sans a priori technique**, **sauf** si la réalisation du besoin repose sur des conditions techniques ou si la référence à des normes données est nécessaire,
- Collecter les besoins des utilisateurs finaux en consultant ces derniers.



Montage et types des marchés publics.

1.1 Etapes et processus de définitions des besoins:

Dimension fonctionnelle	Elle consiste à exprimer : – Le besoin sous la forme des fonctions attendues de la solution (Pourquoi l’acquérir ? À quoi cela sert-il ? À quoi cela répond-il ?) ; – Les contraintes d’usage et d’environnement qui ressortent des données disponibles et des études.
Dimension de niveaux d’exigences et de qualité requise	En termes d’exigences assorties ou non d’un degré de flexibilité : – Quelles sont les limites d’acceptation de la solution ? – Quelles sont les limites intangibles auxquelles doit répondre la solution ? – Quelles sont les contraintes à respecter ? – Quelles sont les informations et données disponibles ?
Dimension axée sur les performances attendues	Les performances sont basées sur des caractéristiques : – Mesurables ; – Identifiable ; – Exprimées en valeur ; – Elles sont exprimées en niveaux de performance par rapport à un référentiel, notamment à une norme.

Tableau 2: « Les dimensions de la démarche fonctionnelle »



Montage et types des marchés publics.

1.1.1 Etude du marché: Elle permet l'identification des acteurs, des solutions et des capacités du marché en termes de volumes, de qualités et de paramètres techniques en général.

- De concevoir des cahiers des charges et des documents d'appels d'offres adaptés à la réalité du marché.
- D'assurer une bonne exécution du marché public.
- Tenir compte des opportunités et des contraintes au moment de la rédaction du cahier des charges.
- Obtenir un référentiel des prix du marché (coût total du cycle de vie du projet).
- Choisir le mode de passation le plus adapté. Ainsi, par exemple, le recours au deuxième cas du gré à gré qui n'est pas possible sans une connaissance préalable des acteurs du marché et leur positionnement concurrentiel.



Montage et types des marchés publics.

1.1.2 La maturation préalable au lancement du marché: Elle est constituée de l'ensemble des études qui permettent de s'assurer que le projet est de nature à :

- Répondre aux besoins des utilisateurs finaux,
- Contribuer au développement économique et social à l'échelon national, régional ou local,
- Permettre le lancement des travaux de réalisation du projet dans les conditions optimales de coûts et de délai.

Pour les dépenses d'équipement public de l'État, ces principales étapes de maturation d'un projet sont:

1. La phase **étude d'opportunité** ou d'**identification**,
2. La phase **étude de faisabilité**,
3. La phase **étude d'exécution**, incluant la phase étude de préparation de la réalisation .En cas d'ouvrage d'infrastructure l'étude doit être achevée, validée, réceptionnée avant toute inscription du projet ainsi la présence d'un avant-projet détaillée (**APD**).

Important: Le passage d'une étape à une autre est séquentielle.



Montage et types des marchés publics.

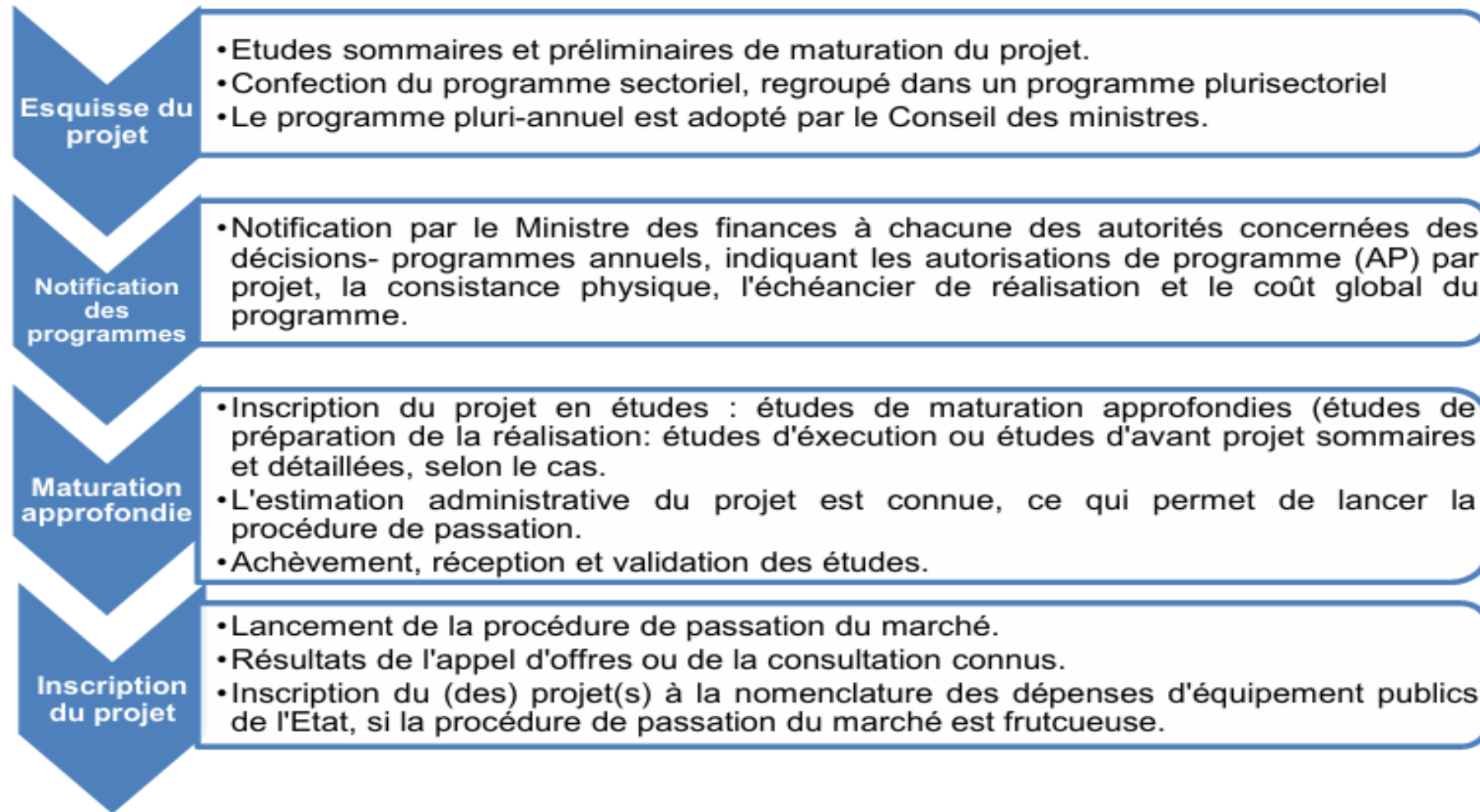


Figure 4 :Processus d'inscription des projets d'équipement publics



Montage et types des marchés publics.

2 Les modes de passation du marché:

- L'appel d'offres
- Le gré à gré,
- Le recours à des dispositifs dérogatoires et spécifiques.

Modes de passation concurrentiels	• Appel d'offres ouvert • Appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales • Appel d'offres restreint • Concours
Modes de passation exceptionnels	• Gré à gré après consultation • Gré à gré simple
Modes de passation dérogatoires	• L'urgence impérieuse • Les marchés d'importation de produits et services • Prévention et lutte contre la propagation du COVID-19
Modes de passation spécifiques	• Prestation de services (transports, hôtellerie, restauration, juridique)
Procédures adaptées	• Concernent les prestations (travaux, études, fournitures, services) dont le montant est inférieur aux seuils des procédures formalisées de l'article 13 du Décret.

Figure 5: Mode de passation du marchés publics